



COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

4126, rue Saint-Denis, Montréal, Québec H2W 2M5 • Tél. : 514-598-5533 • Téléc. : 514-598-5283 • coalition@cqct.qc.ca

Communiqué de presse
21 mars 2012

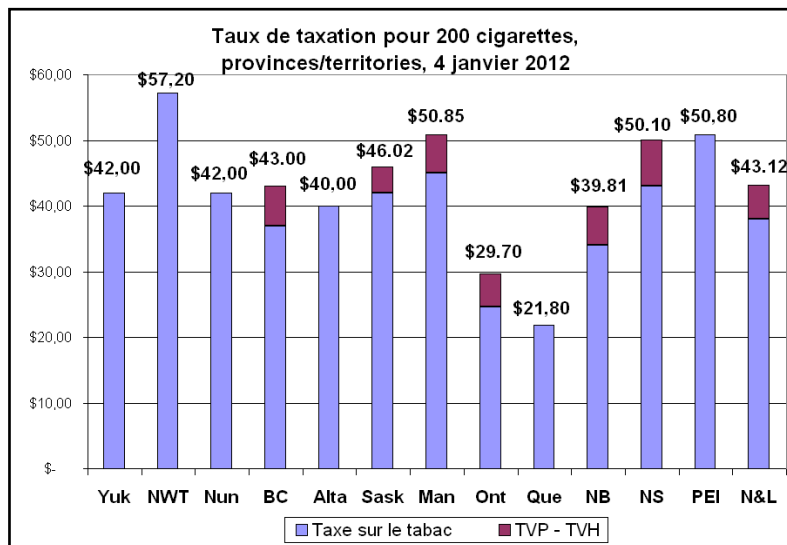
Réactions au budget 2012-2013 — dossier tabac : bilan mitigé

- ➡ Interventions prometteuses pour combattre la contrebande
 - ➡ Aucune hausse des taxes sur le tabac
- ➡ Manque de vision à long terme pour éliminer le tabagisme

Montréal, le 21 mars 2012 — La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac — qui regroupe plus de 450 organisations québécoises sur la question des mesures antitabac — félicite le gouvernement pour les mesures anti-contrebande annoncées dans le budget provincial dévoilé hier, mais regrette l'absence de nouvelles taxes sur les produits du tabac.

Absence de hausse des taxes sur le tabac

Les groupes de santé espéraient que le ministre Bachand révisé enfin la position du gouvernement de Québec de maintenir ses taxes sur le tabac au taux de 2003, compte tenu des augmentations progressives et systématiques dans toutes les autres territoires et provinces et du fait que c'est au Québec qu'elles sont les moins élevées — et de loin.ⁱ



Le **président de l'Agence québécoise du revenu, monsieur Jean St-Gelais**, affirmait il y a deux semaines que le Québec devrait hésiter avant de hausser les taxes sur le tabac puisque sa « situation géographique » rend la province « très vulnérable » à un retour de la contrebandeⁱⁱ. Or, « le Québec n'est pas plus vulnérable à la contrebande que son voisin ontarien, qui est confronté lui aussi à l'afflux de cigarettes de contrebande provenant de réserves autochtones chevauchant la frontière américano-canadienne et celle délimitant la province. Pourtant, cela n'a pas empêché l'Ontario d'augmenter ses taxes de plus de 6 \$ la cartouche en juillet 2010ⁱⁱⁱ, pour un total dépassant de 8 \$ celui du Québec » explique **Flory Doucas, porte-parole de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**.

La dernière hausse substantielle des taxes sur le tabac au Québec remonte à décembre 2003.^{iv} « *Les taxes sur les produits du tabac influent directement sur la consommation du tabac. Elles sont une mesure extrêmement efficace pour dissuader le tabagisme dans l'ensemble de la population. Or, si l'on tient compte de la hausse générale des salaires, le prix relatif du tabac est plus bas aujourd'hui qu'il ne l'était en 2003. On peut acheter un paquet de cigarettes de grande marque pour moins de 6 \$ dans plus de 7000 points de vente de tabac à travers la province,* » ajoute **madame Doucas**.

« *Nous réclamons une augmentation d'environ 8 \$ la cartouche (200 cigarettes), en estimant que cela résulterait en environ 38 000 fumeurs de moins, sans parler de revenus supplémentaires récurrents de l'ordre de 270 millions \$^v qui pourraient être investis dans le système de santé, incluant les services d'abandon tabagique. Heureusement, le gouvernement peut augmenter les taxes à n'importe quel moment de l'année, alors nous gardons espoir qu'il agisse en ce sens dans un futur très proche.* »

Actions anti-contrebande et nouveaux permis tarifés

Le budget 2012-2013 dresse un bilan positif de la lutte contre la contrebande, soulignant une augmentation des revenus annuels de l'ordre de 210 millions \$ depuis 2008-2009.^{vi} À l'automne 2011, le ministère de Revenu estimait que la contrebande équivalait à 17 % du marché québécois pour l'année précédente.^{vii}

Le budget 2012-2013 donne suite à de nombreuses recommandations émises par la **Commission des Finances publiques** en février 2012, dont:

- **des budgets additionnels pour renforcer et faciliter le travail des équipes d'enquête** contre la contrebande, notamment aux abords des réserves problématiques et des municipalités comportant des réseaux de distribution de cigarettes de contrebande;^{viii}
- **un nouveau timbre fiscal propre au Québec** qui deviendra obligatoire à partir du 1^{er} juillet 2012 sur les paquets de cigarettes destinés à être vendues dans la province (et à partir du 1^{er} octobre 2012 pour les cigares) et qui attestera que l'ensemble des droits et taxes fédérales et provinciales applicables ont été acquittés.^{ix}

De plus, conformément à une recommandation de la Coalition (CQCT), **le budget prévoit instaurer, pour la première fois au Québec, la tarification de divers permis liés au commerce du tabac.**^x « *Bien que le prix des produits du tabac comporte des taxes spécifiques, les entreprises qui s'adonnent à ce commerce paient les même taux d'imposition que celles qui s'adonnent au commerce de produits inoffensifs et nettement moins problématiques que le tabac. Il était grand temps de faire contribuer ces entreprises au financement des activités de Revenu Québec en lien avec l'encadrement de cette industrie complexe et coûteuse pour le gouvernement et la société,* » renchérit **madame Doucas**.

Engagement à long terme pour un Québec sans fumée

« *Les revenus provenant des taxes sur le tabac découlent de la vente d'un produit qui est singulièrement néfaste, qui cause énormément de souffrances et qui ne procure aucun bénéfice à la société. Pour être clair, ce sont des 'revenus négatifs' puisque chaque dollar encaissé représente, en bout de ligne, une perte nette pour le gouvernement et la société. Plus les gens fument, plus il y a de maladies, plus le fardeau sur le système de santé est lourd — un fardeau dépassant largement le total des revenus en taxes qu'il engendre,* » souligne **madame Doucas**.

Or, le Budget 2012-2013 fait état de l'affectation de plus en plus importante des revenus de la taxe spécifique sur le tabac à divers fonds spéciaux liés au bien-être et au patrimoine culturel et ce, jusqu'en 2023-2024^{xi}. « *La tendance de l'affectation de ces revenus à ces fonds spéciaux, surtout sur le long terme, est inquiétante. Elle sous-entend que le gouvernement projette faire bénéficier diverses bonnes causes de la dépendance et des souffrances des victimes de l'industrie du tabac, alors qu'il devrait plutôt viser la réduction de ces revenus. Les programmes en question (promotion des saines habitudes de vie, développement des jeunes enfants, etc.) seront tout aussi pertinents dans un avenir lointain alors que le tabagisme deviendra — si le gouvernement s'engage réellement en faveur de l'élimination du tabagisme — une aberration historique révolue. La tendance grandissante du gouvernement de dédier les revenus du tabac à des programmes sociaux spécifiques sème le*

doute quant à sa volonté d'éradiquer cette catastrophe de santé publique. Mis à part les programmes de lutte contre le tabagisme, les revenus en taxes sur le tabac devraient *préférentiellement* être versés dans le Fonds consolidé à partir duquel ces autres programmes seraient alors financés, » estime **madame Doucas**.

En fait, alors que le Québec encaisse annuellement quelques 850 millions \$ en taxes sur le tabac^{xii}, il n'en dépense que 37 millions pour réduire le tabagisme (comparativement à plus de 50 millions pour le **Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique**). « *Nous ne nous objectons pas au financement des divers fonds pour le bien-être et la culture des collectivités, mais il faut d'abord que le gouvernement utilise les taxes sur le tabac pour en combattre la source, soit le tabagisme dans la société et ce, à l'aide d'un financement adéquat. Un investissement supplémentaire de 20 millions \$ dans la lutte contre le tabac permettrait au Québec de se rapprocher du seuil du financement optimal recommandé par les autorités de santé publique, qui a été établi à 71 millions \$ par année pour une population de la taille de celle du Québec,*^{xiii} » conclut **madame Doucas**.

Le mémoire^{xiv} déposé par la **CQCT** dans le cadre des consultations pré-budgétaires présente les différents aspects économiques de la lutte contre le tabac, dont les impacts d'une hausse de taxes. Le document est disponible ici:

http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/MEMO_12_01_27_Bachand_BudgetQuebec_2012_2013_Final_V2.pdf

- 30 -

Pour plus d'informations:

Flory Doucas, codirectrice et porte-parole : 514-598-5533; cell. 514-515-6780.

*Fondée en 1996, la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** représente quelques 450 organisations québécoises — associations médicales, ordres professionnels, municipalités, hôpitaux, écoles, commissions scolaires, etc. — qui appuient une série de mesures destinées à réduire le tabagisme et ses conséquences. Ses principaux objectifs incluent prévenir l'initiation au tabagisme, favoriser l'abandon, protéger les non-fumeurs contre la fumée secondaire et obtenir un cadre législatif qui reflète la nature néfaste et toxicomanogène du tabac.*

ⁱ Cunningham, R., **Société canadienne du cancer**, "Provincial/Territorial Tobacco Tax Rates", janvier 2012.

ⁱⁱ « Évasion fiscale: davantage de contrôles, sans tracasseries », Denis Lessard, **Lapresse.ca**, 7 mars 2012.

<http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca/economie/quebec/201203/07/01-4503187-evasion-fiscale-davantage-de-controles-sans-tracasseries.php>

ⁱⁱⁱ **Ontario Tobacco Research Unit**, "TOBACCO TAXES: MONITORING UPDATE", 1er juillet 2010. http://www.otru.org/pdf/16mr/16mr_taxes.pdf

^{iv} **Ministère des Finances du Québec**, « Hausse de la taxe sur les produits du tabac », communiqué du 4 décembre 2003.

<http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/communiqués/fr/20031204.pdf>

^v **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, « Scénarios de l'impact d'une hausse des taxes selon trois mesures d'élasticité », 27 janvier 2012. http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/DOCU_12_01_27_Trois_Scenario_elasticite.pdf

^{vi} **Finances Québec**, « Budget 2012-2013 : Plan budgétaire », 20 mars 2012, section F, page 33.

<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2012-2013/fr/documents/Planbudgetaire.pdf>

^{vii} « *Revenu Québec estime que le marché de la contrebande équivaut à 17% du tabac en circulation pour 2010* », **Ministère du Revenu du Québec**, cité dans « Contrebande de tabac: des millions échappent au fisc », **Argent**, 4 novembre 2011.

<http://argent.canoe.ca/lca/affaires/quebec/archives/2011/11/20111104-095416.html>; **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, « Indicateurs du taux de contrebande de tabac », janvier 2012.

http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/DOCU_12_02_02_IndicateurReductionContrebande.pdf

^{viii} **Finances Québec**, « Budget 2012-2013 : Plan budgétaire », 20 mars 2012, section F, page 31.

<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2012-2013/fr/documents/Planbudgetaire.pdf>

^{ix} **Finances Québec**, « Budget 2012-2013 : Plan budgétaire », 20 mars 2012, section F, page 32.

<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2012-2013/fr/documents/Planbudgetaire.pdf>

^x **Finances Québec**, « Budget 2012-2013 : Plan budgétaire », 20 mars 2012, section F, page 32.

<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2012-2013/fr/documents/Planbudgetaire.pdf>

^{xi} **Finances Québec**, « Budget 2012-2013 : Plan budgétaire », 20 mars 2012, section G, page 138.

<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2012-2013/fr/documents/Planbudgetaire.pdf>

^{xii} **Finances Québec**, « Budget 2012-2013 : Plan budgétaire », 20 mars 2012, section C, page 19.

<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2012-2013/fr/documents/Planbudgetaire.pdf>

^{xiii} **U.S. Institute of Medicine**, "Ending the Tobacco Problem: A Blueprint for the Nation". National Academy Press, Washington DC, 2007.

<http://www8.nationalacademies.org/onpinews/newsitem.aspx?RecordID=11795>. Selon le taux d'inflation : 15\$US et 20\$ US (2007) = \$15.78

\$US et 21.03\$US (2010) (<http://www.usinflationcalculator.com/>). Selon le taux d'échange du 1^{er} janvier 2010 de la **Banque du Canada**,

<http://www.banqueducanada.ca/fr/taux/exchfo-f.html>, cela équivaut à 16,38\$CAN et 21,82\$CAN (2010). **Statistique Canada**, population du

Québec en 2010 : 7 905 700, <http://www40.statcan.gc.ca/l02/cst01/demo02a-fra.htm>.

^{xiv} **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, « Soumission dans le cadre des consultations pré-budgétaires 2012-2013 », février 2012.

http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/MEMO_12_01_27_Bachand_BudgetQuebec_2012_2013_Final_V2.pdf